

## ANNEXE IV : Calendrier du mouvement interdépartemental – Rentrée scolaire 2025

<b>JEUDI 31 OCTOBRE 2024</b>	Note de service M.E.N.– DGRH B1-3 du 22 octobre 2024 parue au B.O.E.N.J.S. N°05 du 31 octobre 2024.
<b>MARDI 05 NOVEMBRE 2024</b>	Ouverture de la plateforme « Info mobilité » au M.E.N.
<b>MERCREDI 06 NOVEMBRE 2024 à 12H</b>	Ouverture des inscriptions dans l'application S.I.A.M. 1 <sup>er</sup> degré
<b>MERCREDI 27 NOVEMBRE 2024 à 12H</b>	Clôture des inscriptions dans l'application S.I.A.M. 1 <sup>er</sup> degré. Fermeture de la plateforme « Info mobilité » du M.E.N. Ouverture de la cellule mouvement de la D.S.D.E.N. de Meurthe-et-Moselle (03.54.51.21.22. – 03.83.93.56.64.).
<b>A partir du JEUDI 28 NOVEMBRE 2024</b>	Envoi des confirmations de demande de changement de département dans la boîte électronique I-Prof du candidat.
<b>JEUDI 12 DECEMBRE 2024</b>	Date limite de retour des confirmations de demande de changement de département à la D.S.D.E.N. de Meurthe-et-Moselle avec les pièces justificatives (cachet de la poste faisant foi). Date limite de réception des demandes formulées au titre du handicap au service de médecine de prévention du Rectorat.
<b>LUNDI 13 JANVIER 2025</b>	Date limite de réception par la D.S.D.E.N. de Meurthe-et-Moselle: - des demandes tardives pour rapprochement de conjoint ; - des demandes tardives pour les enseignants dont la titularisation a été prononcée tardivement avec effet au 1 <sup>er</sup> septembre 2024 ; - des modifications de demandes enregistrées afin de tenir compte d'un enfant né ou à naître, d'une mutation imprévisible du conjoint connue après le mercredi 27 novembre 2024.
<b>MERCREDI 15 JANVIER 2025</b>	Affichage des barèmes dans S.I.A.M 1 <sup>er</sup> degré.
<b>Du MERCREDI 15 JANVIER 2025 au MERCREDI 29 JANVIER 2025</b>	Phase de vérification des barèmes par les enseignants.
<b>MARDI 04 FEVRIER 2025</b>	Date limite de réception par la D.S.D.E.N. de Meurthe-et-Moselle des demandes d'annulation de participation au mouvement interdépartemental.
<b>MERCREDI 05 FEVRIER 2025</b>	Affichage des barèmes définitifs arrêtés par l'IA-DASEN dans SIAM
<b>MERCREDI 12 MARS 2025</b>	Diffusion individuelle des résultats aux candidats à la mutation (S.I.A.M. 1 <sup>er</sup> degré, boîtes aux lettres I-Prof et SMS si numéro de téléphone portable communiqué).